

**Nom commercial :** AMYLO-X WG**Code produit:** CUSA 100 C1407 BE**Version actuelle:** 2.0.5, établi le: 21.12.2022**Version remplacée:** 2.0.4, établi le: 15.07.2022**Région:** BE**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit****Nom commercial****AMYLO-X WG****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**Produit phytopharmaceutique  
Fongicide**Utilisations contre-indiquées**

Donnée non disponible.

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Adresse**

Certis Belchim N.V. - België/Belgique

Technologielaan 7

B-1840 Londerzeel - Belgique

N° de téléphone 00 32 (0)52/30 09 06

N° Fax 00 32 (0)52/30 11 35

e-mail info.be@certisbelchim.com - www.certisbelchim.com

**Informations relatives à la fiche de données de sécurité**

www.certisbelchim.com

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

+32 (70) 245 245 (Belgisch Antigiftcentrum)

Centre Antipoison pour le Luxembourg : (+352) 8002 5500

Carechem 24 FR: +33 1 72 11 00 03

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange****Informations relatives à la classification**

Le produit ne satisfait pas aux critères de classification et d'étiquetage du Règlement (CE) N° 1272/2008, dit règlement CLP.

**2.2 Éléments d'étiquetage****Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)****Mentions de danger (UE)**

EUH401

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

**Conseils de prudence**

P261

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P262

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection.

P284

Porter un équipement de protection respiratoire.

P302+P352

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P313

Consulter un médecin.

P333+P313

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P342+P311

En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P411

Stocker à une température ne dépassant pas 30°C.

**2.3 Autres dangers**

**Nom commercial :** AMYLO-X WG**Code produit:** CUSA 100 C1407 BE**Version actuelle:** 2.0.5, établi le: 21.12.2022**Version remplacée:** 2.0.4, établi le: 15.07.2022**Région:** BE

Evaluation PBT

Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas PBT.

Evaluation vPvB

Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas vPvB.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

#### 3.2 Mélanges

##### Caractérisation chimique

Mélange (préparation); Bacillus amyloliquefaciens D747 25% (WG)

##### Composants dangereux

Produit ne contient pas de substances à mentionner selon règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), annexe II.

##### Ingrédients additionnels

N°	Dénomination de la substance		Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration	%
1	<b>Bacillus amyloliquefaciens D747</b>			
	68038-60-8	-	>= 25,00 - < 50,00	% en poids
	-			
	-			
	-			

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

##### Indications générales

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

##### Après inhalation

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler le CENTRE ANTIPOISONS ou un médecin en cas de malaise.

##### Après contact cutané

Enlever les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

##### Après contact oculaire

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

##### Après ingestion

Rincer la bouche. Appeler le CENTRE ANTIPOISONS ou un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

##### Agent d'extinction approprié

Mousse; Dioxyde de carbone; Extincteur à poudre; Eau pulvérisée

##### Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Nom commercial :** AMYLO-X WG**Code produit:** CUSA 100 C1407 BE**Version actuelle:** 2.0.5, établi le: 21.12.2022**Version remplacée:** 2.0.4, établi le: 15.07.2022**Région:** BE

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>); Monoxyde de carbone (CO)

### 5.3 Conseils aux pompiers

Les travaux d'extinction, de sauvetage et de nettoyage effectués lors du dégagement de gaz d'incendie ou de combustion sans flamme, doivent être réalisés exclusivement avec un appareil respiratoire autonome. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Porter un vêtement de protection.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Pour les non-secouristes

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Veiller à assurer une aération suffisante. Eviter la formation de poussières. Tenir à l'écart des sources d'ignition.

#### Pour les secouristes

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber mécaniquement. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la section "considérations relatives à l'élimination".

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Eviter la formation et le dépôt de poussières. Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail.

#### Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à la disposition. Ne pas inhaler les poussières.

#### Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Les poussières peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

#### Température de stockage recommandée

Valeur < 30 °C

#### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver le produit dans des récipients fermés.

#### Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker avec des produits alimentaires. Ne pas stocker avec des acides.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Aucun paramètre à surveiller existant.

**Nom commercial :** AMYLO-X WG**Code produit:** CUSA 100 C1407 BE**Version actuelle:** 2.0.5, établi le: 21.12.2022**Version remplacée:** 2.0.4, établi le: 15.07.2022**Région:** BE

## 8.2 Contrôle de l'exposition

### Contrôles techniques appropriés

Donnée non disponible.

### Équipement de protection individuelle

#### Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation de poussières lorsque les valeurs limite d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées. Demi-masque filtrant les particules, filtre FFP3

#### Protection des yeux / du visage

Lunettes de protection (EN 166)

#### Protection des mains

Utiliser des gants de protection en cas de contact prolongé avec le produit (EN 374). En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié	nitrile		
Épaisseur du matériel			mm
Temps de passage	>	240	min

#### Divers

Vêtements de travail couramment utilisés pour les travaux chimiques.

#### Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Etat d'agrégation</b>	
solide	
<b>Etat</b>	
granulé	
<b>Couleur</b>	
brun clair	
<b>Odeur</b>	
écumeux	
<b>pH</b>	
Valeur	8,6
Méthode	CIPAC MT 75.3
Source	Fabricant
<b>Point d'ébullition / intervalle d'ébullition</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Température de décomposition</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Point d'éclair</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Température d'inflammation</b>	
Donnée non disponible.	

**Nom commercial :** AMYLO-X WG**Code produit:** CUSA 100 C1407 BE**Version actuelle:** 2.0.5, établi le: 21.12.2022**Version remplacée:** 2.0.4, établi le: 15.07.2022**Région:** BE

<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	
Valeur	392 °C
Méthode	EEC A16
Source	Fabricant

<b>Propriétés comburantes</b>	
non oxydant	
Méthode	440/2008/EC, A.17.

<b>Propriétés explosives</b>	
non explosif	
Méthode:	440/2008/EEC, A.14.

<b>Inflammabilité</b>	
Le produit n'est pas hautement inflammable.	
Méthode	EEC A10
Source	Fabricant

<b>Limites inférieure d'explosion</b>	
Donnée non disponible.	

<b>Limites supérieure d'explosion</b>	
Donnée non disponible.	

<b>Pression de vapeur</b>	
Donnée non disponible.	

<b>Densité de vapeur relative</b>	
Donnée non disponible.	

<b>Densité relative</b>	
Donnée non disponible.	

<b>Densité</b>	
Valeur	0,43 mg/ml
Température de référence	20 °C
Méthode	CIPAC MT 186
Source	Fabricant

<b>Densité apparente</b>	
Valeur	0,47 g/ml
Méthode	CIPAC MT 186
Source	Fabricant

<b>Solubilité dans l'eau</b>	
Remarque/s	dispersible

<b>Solubilité</b>	
Donnée non disponible.	

<b>Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)</b>	
Donnée non disponible.	

<b>Viscosité cinématique</b>	
Donnée non disponible.	

<b>Caractéristiques des particules</b>	
Donnée non disponible.	

**9.2 Autres informations**

<b>Autres informations</b>	
Donnée non disponible.	

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1 Réactivité**

**Nom commercial :** AMYLO-X WG**Code produit:** CUSA 100 C1407 BE**Version actuelle:** 2.0.5, établi le: 21.12.2022**Version remplacée:** 2.0.4, établi le: 15.07.2022**Région:** BE

Pas de réactions dangereuses si utilisé conformément au mode d'emploi.

**10.2 Stabilité chimique**

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Donnée non disponible.

**10.4 Conditions à éviter**

Températures &gt; 250°C; Chaleur, flammes nues et autres sources d'ignition.

**10.5 Matières incompatibles**

Donnée non disponible.

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Donnée non disponible.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

<b>Toxicité orale aiguë</b>			
N°	Nom du produit		
1	AMYLO-X WG		
DL50	>	5000	mg/kg
Espèces	rat		
Source	Fabricant		
Remarque/s	Analogue à un produit de composition similaire.		

<b>Toxicité dermale aiguë</b>			
N°	Nom du produit		
1	AMYLO-X WG		
DL50	>	5050	mg/kg
Espèces	rat		
Source	Fabricant		
Remarque/s	Analogue à un produit de composition similaire.		

<b>Toxicité aiguë par inhalation</b>			
N°	Nom du produit		
1	AMYLO-X WG		
CL 50	>	2,18	mg/l
Etat d'agrégation	Poussière/Brouillard		
Espèces	rat		
Source	Fabricant		
Remarque/s	Analogue à un produit de composition similaire.		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>			
N°	Nom du produit		
1	AMYLO-X WG		
Source	Fabricant		
Remarque/s	Analogue à un produit de composition similaire.		
Évaluation	Non irritant		

<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>			
N°	Nom du produit		
1	AMYLO-X WG		
Source	Fabricant		
Remarque/s	analogue à un produit de composition similaire.		
Évaluation	Non irritant		

<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>			
N°	Nom du produit		
1	AMYLO-X WG		

**Nom commercial :** AMYLO-X WG**Code produit:** CUSA 100 C1407 BE**Version actuelle:** 2.0.5, établi le: 21.12.2022**Version remplacée:** 2.0.4, établi le: 15.07.2022**Région:** BE

<b>1</b>	<b>AMYLO-X WG</b>
Voie d'exposition	Peau
Source	Fabricant
Remarque/s	Analogue à un produit de composition similaire.
Évaluation	non sensibilisant

**Mutagenicité sur les cellules germinales**

Donnée non disponible.

**Toxicité pour la reproduction**

Donnée non disponible.

**Cancérogénicité**

Donnée non disponible.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique**

Donnée non disponible.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée**

Donnée non disponible.

**Danger par aspiration**

Donnée non disponible.

**Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

Irrite les organes de la respiration; Irritant pour les yeux.

**11.2 Informations sur les autres dangers****Propriétés perturbant le système endocrinien**

Donnée non disponible.

**Autres informations**

Donnée non disponible.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité****Toxicité sur les poissons (aigüe)**

Donnée non disponible.

**Toxicité sur les poissons (chronique)**

Donnée non disponible.

**Toxicité pour les daphnies (aigüe)**

Donnée non disponible.

**Toxicité pour les daphnies (chronique)**

Donnée non disponible.

**Toxicité pour les algues (aigüe)**

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Bacillus amyloliquefaciens D747	68038-60-8	-
CE50		144	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces concerne	Desmodesmus subspicatus		
Source	Produit de composition similaire. Fabricant		

**Toxicité pour les algues (chronique)**

Donnée non disponible.

**Toxicité sur bactéries**

Donnée non disponible.

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible.

**Nom commercial :** AMYLO-X WG**Code produit:** CUSA 100 C1407 BE**Version actuelle:** 2.0.5, établi le: 21.12.2022**Version remplacée:** 2.0.4, établi le: 15.07.2022**Région:** BE**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Donnée non disponible.

**12.4 Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB****Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Evaluation PBT	Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas PBT.
Evaluation vPvB	Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas vPvB.

**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Donnée non disponible.

**12.7 Autres effets néfastes**

Donnée non disponible.

**12.8 Autres informations****Autres informations**

Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets****Produit**

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Ne pas rejeter le produit dans l'environnement.

**Emballage**

L'emballage de ce produit, soigneusement vidé, devra être ramené par l'utilisateur aux points de ramassage prévus à cet effet. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux prescriptions régionales.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****14.1 Transport ADR/RID/ADN**

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ADR/RID/ADN.

**14.2 Transport IMDG**

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions IMDG.

**14.3 Transport ICAO-TI / IATA**

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ICAO-TI / IATA.

**14.4 Autres informations**

Donnée non disponible.

**14.5 Dangers pour l'environnement**

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Donnée non disponible.

**14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Non pertinent

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Nom commercial :** AMYLO-X WG**Code produit:** CUSA 100 C1407 BE**Version actuelle:** 2.0.5, établi le: 21.12.2022**Version remplacée:** 2.0.4, établi le: 15.07.2022**Région:** BE**Règlements UE****Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV ( Liste des substances soumises à autorisation)**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

**Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

**Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance soumise à restrictions incluse à l'annexe XVII, du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

**DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses**

Le produit n'est pas soumis à l'annexe I, partie 1 ou partie 2.

**Règlement (CE) No 1107/2009 concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques**

Règlement (UE) No 547/2011 portant application du règlement (CE) no 1107/2009 concernant les exigences en matière d'étiquetage de produits phytopharmaceutiques

**Annexe III**

SP1	Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
SPo2	Laver tous les équipements de protection après utilisation.
SPo	Ne pas pénétrer dans des cultures/surfaces traitées avant que le dépôt de pulvérisation ne soit complètement sec.

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:**

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

**Service ayant établi cette fiche de données de sécurité**

UMCO GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 754271